

« A.C.V. »

Société par actions simplifiée
au capital de 1.438.965 euros
Siège social : 26, Montée du Château – BP 2
74220 LA CLUSAZ

490 056 751 RCS ANNECY

* * *

ETATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023

COMPTE DE RESULTAT



Pour copie certifiée conforme
Le Président
M. Olivier POLLET-VILLARD

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/10/202312			Exercice N-131/10/202212		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	35 702		35 702	51 535		15 833	30.7
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 453 770		4 453 770	4 634 325		180 555	3.9
Chiffre d'affaires NET	4 489 472		4 489 472	4 685 860		196 388	4.1
Production stockée							
Production immobilisée			66 466	79 683		13 217	16.5
Subventions d'exploitation				47 672		47 672	100.0
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			616	1 546		930	60.1
Autres produits			256	1 040		785	75.4
Total des Produits d'exploitation (I)			4 556 810	4 720 458		163 648	3.4
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			30 765	40 382		9 617	23.8
Variation de stock (marchandises)			5 629	2 288		3 341	146.0
Achats de matières premières et autres approvisionnements			498 135	503 289		5 154	1.0
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			10 481	9 299		1 182	12.7
Autres achats et charges externes *			1 678 599	1 580 535		98 064	6.2
Impôts, taxes et versements assimilés			112 833	115 569		2 735	2.3
Salaires et traitements			1 405 901	1 427 323		21 423	1.5
Charges sociales			377 506	411 398		33 892	8.2
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			721 548	706 668		14 881	2.1
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			4 654	5 707		1 053	18.4
Total des Charges d'exploitation (II)			4 813 831	4 779 284		34 547	0.7
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			257 022	58 827		198 195	336.9
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/10/2023	12	31/10/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		1 210			1 210	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		1 210			1 210	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		324 731		150 254	174 477	116.1
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		324 731		150 254	174 477	116.1
2. Résultat financier (V-VI)		323 521		150 254	173 267	115.3
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		580 543		209 081	371 462	177.6
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				1 298	1 298	100.0
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				1 298	1 298	100.0
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		68		570	502	88.0
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		68		570	502	88.0
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		68		728	796	109.3
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		4 558 019		4 721 756	163 737	3.4
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		5 138 630		4 930 108	208 522	4.2
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		580 611		208 352	372 259	178.6

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

A.C.V.

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.438.965 euros
Siège social : 26 Montée du Château – BP 2
74220 LA CLUSAZ
490 056 751 RCS ANNECY

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 AVRIL 2024**

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 octobre 2023 s'élevant à 580.610,97 euros au compte « report à nouveau » qui se trouve porté de la somme de (1.614.741,45) euros à la somme de (2.195.352,42) euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que la Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 95931 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Pour copie certifiée conforme
Le Président
M. Olivier POLLET-VILLARD



A.C.V.

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.438.965 euros
Siège social : 26 Montée du Château – BP 2
74220 LA CLUSAZ
490 056 751 RCS ANNECY

RAPPORT DU PRESIDENT EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, je vous ai réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 octobre 2023 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Je vous donnerai toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

En application des dispositions de l'article L.232-23 du code de commerce, la société est tenue de déposer au greffe du tribunal de commerce, dans le mois qui suit l'assemblée générale statuant sur les comptes, les documents suivants :

- *les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe),*
- *le rapport de gestion,*
- *le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels,*
- *la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée.*

Le rapport qui vous est présenté maintenant est conforme aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

1.1. Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

Au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2023 le chiffre d'affaires réalisé par la Société s'établit à 4.489.472 euros à comparer à 4.685.860 euros au titre de l'exercice précédent.

Parallèlement, les charges d'exploitation sont stables pour s'établir à 4.813.831 euros contre 4.779.284 euros sur l'exercice passé. Elles se composent des principaux postes suivants :



- Achats de matières premières et autres approvisionnements.....	512.790 euros
- Autres achats et charges externes.....	1.678.599 euros
- Impôts, taxes et versements assimilés.....	112.833 euros
- Salaires et traitements.....	1.405.901 euros
- Charges sociales	377.506 euros

Le résultat d'exploitation est par conséquent déficitaire de 257.022 euros contre un résultat d'exploitation déficitaire de 58.827 euros sur le précédent exercice.

Au final, l'exercice écoulé se traduit par une perte de 580.611 euros à comparer à une perte de 208.352 euros au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié de la Société était de 40 salariés au cours de l'exercice écoulé.

1.2. Evènements importants intervenus au cours de l'exercice écoulé

Aucun évènement important n'est survenu au cours de l'exercice écoulé.

1.3. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement important depuis la clôture de l'exercice.

1.4. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La Société va essayer de poursuivre le développement de son chiffre d'affaires, malgré le contexte économique difficile, et de maintenir ses charges d'exploitation à un juste niveau afin de dégager un résultat d'exploitation bénéficiaire.

2. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX

2.1. Etablissement des comptes sociaux

Les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2023 sont présentés, conformément à la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

2.2. Examen des comptes sociaux

Le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 octobre 2023 se traduit par une perte de 257.022 euros, ce après pris en compte notamment :

- D'une dotation aux amortissements de 721.548 euros
- D'une production immobilisée de 66.466 euros.

Le résultat comptable, quant à lui, consiste en une perte de 580.611 euros, ce après prise en compte :

- D'un résultat financier déficitaire de 323.521 euros, correspondant principalement aux intérêts d'emprunt ;
- D'un résultat exceptionnel déficitaire de 68 euros.

S'agissant du bilan, il est fait observer que :

- Le total de l'actif immobilisé s'établit à la somme de 11.891.940 euros après déduction des amortissements ;
- L'actif circulant s'établit à 587.336 euros, incluant notamment des autres créances pour 185.236 euros, des disponibilités pour 43.513 euros et des charges constatées d'avance pour 201.195 euros ;
- Les dettes s'établissent à 13.235.663 euros, dont 235.997 euros de passif bancaire et 12.166.480 euros d'autres dettes, principalement constituées de dettes intra-groupes ;
- En sorte que les capitaux propres sont de (756.387) euros à la clôture de l'exercice.

2.3. Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

La Société enregistre un fléchissement de son chiffre d'affaires. Ces résultats ne permettent pas d'atteindre l'équilibre d'exploitation.

La Société continue d'investir dans du matériel.

La Société a bénéficié d'un prêt garanti par l'Etat d'un montant de 800.000 euros, lequel a été remboursé en une échéance unique en décembre 2022.



2.4. Principaux risques et incertitudes

Le contexte économique reste difficile malgré le ralentissement du taux d'inflation.

2.5. Délai de paiement des fournisseurs et des clients

Il est précisé que la Société n'a pas été en mesure de fournir les informations relatives aux délais des paiements prévues par les articles L.441-14 du code de commerce et D 441-6 du décret 2021-211 du 24 février 2021.

2.6. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater du code général des impôts, il est précisé qu'au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2023, il n'existe pas de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal, en application de l'article 39-4 du code général des impôts.

2.7. Consolidation du groupe

Il est rappelé, que notre société mère, la société PVG, entre dans le champ d'application des dispositions de l'article L233-16 du Code de commerce.

Filiale détenue à 99,86 % par la société PVG, notre Société entre dans le périmètre de consolidation.

3. RESULTAT - AFFECTATION

3.1. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2023

Il est proposé d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 octobre 2023 s'élevant à 580.610,97 euros au compte « report à nouveau » qui se trouverait porté de la somme de (1.614.741,45) euros à la somme de (2.195.352,42) euros.

3.2. Dividendes versés au titre des trois exercices précédents

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

3.3. Non reconstitution des capitaux propres

Le résultat de l'exercice écoulé n'a pas permis de reconstituer les capitaux propres de la Société à plus de la moitié du capital social.

4. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS SUR LA SOCIETE, SES FILIALES

4.1. Activité des filiales et des sociétés contrôlées

La Société ne détient aucune filiale et ne contrôle aucune société.

4.2. Prise de participation significative ou prise de contrôle

La Société n'a pris aucune nouvelle participation significative et n'a pris le contrôle d'aucune nouvelle société.

4.3. Activité en matière de recherche et de développement.

Je vous informe que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

4.4. Convention d'intégration fiscale

La Société est une filiale appartenant à un groupe de société intégré fiscalement, dont la société mère est la société PVG. Cette convention a été conclue initialement le 1^{er} novembre 2006 pour expirer le 31 octobre 2011 et a été renouvelée pour se terminer le 31 octobre 2016. Elle a été renouvelée pour une nouvelle période de cinq années à compter du 1^{er} novembre 2016 puis pour une nouvelle période à compter 1^{er} novembre 2021.

Cette intégration fiscale est basée sur le principe de neutralité consistant à ce que soit mis à la charge de la filiale par la société mère le montant des impôts dont elle aurait dû s'acquitter envers le Trésor Public si elle n'était pas devenue membre du Groupe Intégré.

4.5. Régularisation des participations croisées

Néant

4.6. Succursales

Néant.

5. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Je vous demande, conformément à l'article L.227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Votre commissaire aux comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

6. MANDATS DU PRESIDENT ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- 6.1. Monsieur Olivier POLLET-VILLARD a été nommé Président de la Société par assemblée générale du 25 avril 2016, pour une durée illimitée.
- 6.2. Le mandat du Cabinet AUDICE, commissaire aux comptes, a été renouvelé à la suite de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2018 pour une nouvelle période de 6 exercices sociaux (soit jusqu'à l'approbation des comptes clos le 31 octobre 2024).

* *
*

Je vous invite à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Le Président

M. Olivier POLLET-VILLARD



A.C.V.

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.438.965 euros
Siège social : 26 Montée du Château – BP 2
74220 LA CLUSAZ
490 056 751 RCS ANNECY

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 AVRIL 2024**

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 octobre 2023 s'élevant à 580.610,97 euros au compte « report à nouveau » qui se trouve porté de la somme de (1.614.741,45) euros à la somme de (2.195.352,42) euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que la Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 95931 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Pour copie certifiée conforme
Le Président
M. Olivier POLLET-VILLARD



AU CŒUR DU VILLAGE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2023

AU CŒUR DU VILLAGE

26 Montée du Château – BP 2 – 74 220 LA CLUSAZ

Société par actions simplifiée au capital de 1 438 965 €

RCS ANNECY 490 056 751

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2023

Aux associés de la société AU CŒUR DU VILLAGE,

1 Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AU COEUR DU VILLAGE relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

2.1 *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} novembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les immobilisations corporelles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette

**AU CŒUR DU
VILLAGE**

*Rapport du Commissaire
aux Comptes sur les
comptes annuels*

*Exercice clos le
31 octobre 2023*

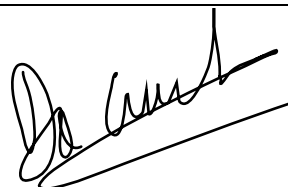
appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Annecy, le 15 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes

Audicé Alpes
Commissaires aux comptes



Cristina DA CUNHA

AU CŒUR DU VILLAGE

Comptes annuels – Exercice clos le 31 octobre 2023

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/10/2023 12			Exercice N-1 31/10/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	2 400	2 400				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	90 449	65 449	25 000	25 000		
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	1 647 269	13 042	1 634 227	1 634 227		
	Constructions	17 471 038	7 711 982	9 759 056	10 373 263	614 207	5.92
	Installations techniques, matériel et outillage	2 654 040	2 312 278	341 762	342 614	852	0.25
	Autres immobilisations corporelles	356 770	242 696	114 074	81 858	32 216	39.36
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	13 361		13 361	13 361		
	Autres immobilisations financières	4 460		4 460	4 460		
	Total II	22 239 787	10 347 847	11 891 940	12 474 782	582 842	4.67
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	101 180		101 180	90 699	10 481	11.56
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	12 582		12 582	6 953	5 629	80.96
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	43 629		43 629	74 919	31 290	41.76
	Autres créances	185 236		185 236	219 972	34 737	15.79
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	43 513		43 513	54 047	10 533	19.49
	Charges constatées d'avance (3)	201 195		201 195	186 641	14 555	7.80
	Total III	587 336		587 336	633 231	45 895	7.25
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	22 827 123	10 347 847	12 479 276	13 108 013	628 737	4.80

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/10/2023	12	Exercice N-1 31/10/2022	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 438 965) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 438 965		1 438 965			
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau	1 614 741		1 406 389		208 352	14.81
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	580 611		208 352		372 259	178.67
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	756 387		175 776		580 611	330.31
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	235 997 554		1 143 294 1 164		907 297 610	79.36 52.38
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	383 307		643 385		260 078	40.42
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	315 415 133 910		402 647 151 073		87 232 17 163	21.66 11.36
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	12 166 480		10 942 227		1 224 253	11.19
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	13 235 663		13 283 790		48 126	0.36
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		12 479 276		13 108 013		628 737	4.80

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

13 057 554 13 048 069

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2023 12			Exercice N-1 31/10/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	35 702		35 702	51 535		15 833	30.72
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 453 770		4 453 770	4 634 325		180 555	3.90
Chiffre d'affaires NET	4 489 472		4 489 472	4 685 860		196 388	4.19
Production stockée							
Production immobilisée			66 466	79 683		13 217	16.59
Subventions d'exploitation				47 672		47 672	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			616	1 546		930	60.16
Autres produits			256	1 040		785	75.44
Total des Produits d'exploitation (I)			4 556 810	4 720 458		163 648	3.47
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			30 765	40 382		9 617	23.81
Variation de stock (marchandises)			5 629	2 288		3 341	146.03
Achats de matières premières et autres approvisionnements			498 135	503 289		5 154	1.02
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			10 481	9 299		1 182	12.71
Autres achats et charges externes *			1 678 599	1 580 535		98 064	6.20
Impôts, taxes et versements assimilés			112 833	115 569		2 735	2.37
Salaires et traitements			1 405 901	1 427 323		21 423	1.50
Charges sociales			377 506	411 398		33 892	8.24
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			721 548	706 668		14 881	2.11
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			4 654	5 707		1 053	18.45
Total des Charges d'exploitation (II)			4 813 831	4 779 284		34 547	0.72
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			257 022	58 827		198 195	336.91
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/10/2023	12	31/10/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		1 210			1 210	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		1 210			1 210	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		324 731		150 254	174 477	116.12
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		324 731		150 254	174 477	116.12
2. Résultat financier (V-VI)		323 521		150 254	173 267	115.32
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		580 543		209 081	371 462	177.66
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				1 298	1 298	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				1 298	1 298	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		68		570	502	88.06
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		68		570	502	88.06
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		68		728	796	109.33
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		4 558 019		4 721 756	163 737	3.47
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		5 138 630		4 930 108	208 522	4.23
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		580 611		208 352	372 259	178.67

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 12 479 275.82 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 489 472.15 Euros et dégageant un déficit de 580 610.97- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Depuis sa création, la SAS A.C.V est comprise dans un périmètre d'intégratin fiscale.

La société mère SARL P.V.G est seule redevable de l'imposition sur les résultats d'ensemble du groupe.

Concernant la répartition de l'impôt dû entre les sociétés du groupe, chacune des filiales intégrées comptabilise son imposition propre, en constatant une dette vis à vis de la société mère.

La société mère constate pour sa part les créances de chacune des sociétés filiales.

Par différence, entre l'imposition globale et la somme des créances d'impôts de chacune

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

des sociétés, les économies d'impôts réalisées par le groupe ou les charges d'impôts résultantes sont constatées au niveau de la société mère.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	2 400		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	90 449		
Terrains	1 647 269		
Constructions sur sol propre	17 469 225		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 814		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 573 360		83 511
Installations générales agencements aménagements divers	48 342		38 424
Matériel de transport	4 327		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	219 076		16 839
Emballages récupérables et divers	29 762		
TOTAL	21 993 174		138 774
Prêts, autres immobilisations financières	17 821		
TOTAL	17 821		
TOTAL GENERAL	22 103 844		138 774

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			2 400	2 400
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			90 449	90 449
Terrains			1 647 269	1 647 269
Constructions sur sol propre			17 469 225	17 469 225
Installations générales agencements aménagements constr.			1 814	1 814
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 831	2 654 040	2 654 040
Installations générales agencements aménagements divers			86 766	86 766
Matériel de transport			4 327	4 327
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			235 915	235 915
Emballages récupérables et divers			29 762	29 762
TOTAL		2 831	22 129 117	22 129 117
Prêts, autres immobilisations financières			17 821	17 821
TOTAL			17 821	17 821
TOTAL GENERAL		2 831	22 239 787	22 239 787

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	2 400			2 400
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	65 449			65 449
Terrains	13 042			13 042
Constructions sur sol propre	7 096 019	614 149		7 710 168
Installations générales agencements aménagements constr.	1 756	58		1 814
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 230 746	84 295	2 763	2 312 278
Installations générales agencements aménagements divers	34 306	5 653		39 959
Matériel de transport	4 327			4 327
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	181 016	17 394		198 410
TOTAL	9 561 212	721 548	2 763	10 279 998
TOTAL GENERAL	9 629 061	721 548	2 763	10 347 847

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	614 149				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	58				
Instal.techniques matériel outillage indus.	84 295				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 653				
Matériel de bureau informatique mobilier	17 394				
TOTAL	721 548				
TOTAL GENERAL	721 548				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	13 361		13 361
Autres immobilisations financières	4 460		4 460
Autres créances clients	43 629	43 629	
Personnel et comptes rattachés	108	108	
Taxe sur la valeur ajoutée	107 288	107 288	
Débiteurs divers	77 840	77 840	
Charges constatées d'avance	201 195	201 195	
TOTAL	447 881	430 060	17 821

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	830	830		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	235 721	57 612	178 109	
Fournisseurs et comptes rattachés	315 415	315 415		
Personnel et comptes rattachés	76 322	76 322		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 338	28 338		
Taxe sur la valeur ajoutée	15 174	15 174		
Autres impôts taxes et assimilés	14 075	14 075		
Autres dettes	12 166 480	12 166 480		
TOTAL	12 852 356	12 674 247	178 109	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	906 522			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	15.0000	95 931			95 931

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 80 ans
Agencements	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 15 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 822
Autres créances	70 051
Total	72 873

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	276
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 318
Dettes fiscales et sociales	64 958
Total	84 552

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	201 195
Total	201 195

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Employés	36
Total	40

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	324 730	1 210
Dont entreprises liées	319 994	1 210

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	235 721
Total	235 721

Les dettes sont garanties par une hypothèque immobilière, par un nantissement des titres et par nantissement du fonds de commerce.

Engagements financiersEngagements donnésEngagements reçus

NEANT

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Hypothèses retenues :

- départ à la retraite à l'âge entre 65 et 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over moyen
- taux d'augmentation des salaires de 2%
- taux d'actualisation de 4,10 %
- taux de charges moyen de l'entreprise de 28,51 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		11 917	

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
PVG	SARL	359 283	23 Place Jean Premat 74220 LA CLUSAZ

« A.C.V. »

Société par actions simplifiée
au capital de 1.438.965 euros
Siège social : 26, Montée du Château – BP 2
74220 LA CLUSAZ

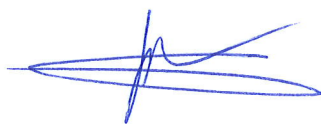
490 056 751 RCS ANNECY

* * *

ETATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023

BILAN



Pour copie certifiée conforme
Le Président
M. Olivier POLLET-VILLARD

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/10/2023 12			Exercice N-1 31/10/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	2 400	2 400				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	90 449	65 449	25 000	25 000		
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	1 647 269	13 042	1 634 227	1 634 227		
	Constructions	17 471 038	7 711 982	9 759 056	10 373 263	614 207	5.9
	Installations techniques, matériel et outillage	2 654 040	2 312 278	341 762	342 614	852	0.2
	Autres immobilisations corporelles	356 770	242 696	114 074	81 858	32 216	39.3
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	13 361		13 361	13 361		
	Autres immobilisations financières	4 460		4 460	4 460		
	Total II	22 239 787	10 347 847	11 891 940	12 474 782	582 842	4.6
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	101 180		101 180	90 699	10 481	11.5
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	12 582		12 582	6 953	5 629	80.5
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	43 629		43 629	74 919	31 290	41.7
	Autres créances	185 236		185 236	219 972	34 737	15.7
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
Comptes de Régularisation	Disponibilités	43 513		43 513	54 047	10 533	19.4
	Charges constatées d'avance (3)	201 195		201 195	186 641	14 555	7.8
	Total III	587 336		587 336	633 231	45 895	7.2
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	22 827 123	10 347 847	12 479 276	13 108 013	628 737	4.6

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/10/2023	12	31/10/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 438 965)	1 438 965		1 438 965			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	1 614 741		1 406 389		208 352	14.8
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	580 611		208 352		372 259	178.6
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	756 387		175 776		580 611	330.3
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	235 997		1 143 294		907 297	79.3
	Concours bancaires courants	554		1 164		610	52.3
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	383 307		643 385		260 078	40.4
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	315 415		402 647		87 232	21.6
	Dettes fiscales et sociales	133 910		151 073		17 163	11.3
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	12 166 480		10 942 227		1 224 253	11.1
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	13 235 663		13 283 790		48 126	0.3
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		12 479 276		13 108 013		628 737	4.8

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

13 057 554

13 048 069

« A.C.V. »

Société par actions simplifiée
au capital de 1.438.965 euros
Siège social : 26, Montée du Château – BP 2
74220 LA CLUSAZ

490 056 751 RCS ANNECY

* * *

ETATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023

ANNEXE



Pour copie certifiée conforme
Le Président
M. Olivier POLLET-VILLARD

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 12 479 275.82 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 489 472.15 Euros et dégageant un déficit de 580 610.97- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Depuis sa création, la SAS A.C.V est comprise dans un périmètre d'intégratin fiscale.

La société mère SARL P.V.G est seule redevable de l'imposition sur les résultats d'ensemble du groupe.

Concernant la répartition de l'impôt dû entre les sociétés du groupe, chacune des filiales intégrées comptabilise son imposition propre, en constatant une dette vis à vis de la société mère.

La société mère constate pour sa part les créances de chacune des sociétés filiales.

Par différence, entre l'imposition globale et la somme des créances d'impôts de chacune

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

des sociétés, les économies d'impôts réalisées par le groupe ou les charges d'impôts résultantes sont constatées au niveau de la société mère.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	2 400		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	90 449		
Terrains		1 647 269		
Constructions sur sol propre		17 469 225		
Installations générales agencements aménagements des constructions		1 814		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 573 360		83 511
Installations générales agencements aménagements divers		48 342		38 424
Matériel de transport		4 327		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		219 076		16 839
Emballages récupérables et divers		29 762		
	TOTAL	21 993 174		138 774
Prêts, autres immobilisations financières		17 821		
	TOTAL	17 821		
	TOTAL GENERAL	22 103 844		138 774

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			2 400	2 400
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			90 449	90 449
Terrains				1 647 269	1 647 269
Constructions sur sol propre				17 469 225	17 469 225
Installations générales agencements aménagements constr.				1 814	1 814
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 831	2 654 040	2 654 040
Installations générales agencements aménagements divers				86 766	86 766
Matériel de transport				4 327	4 327
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				235 915	235 915
Emballages récupérables et divers				29 762	29 762
	TOTAL		2 831	22 129 117	22 129 117
Prêts, autres immobilisations financières				17 821	17 821
	TOTAL			17 821	17 821
	TOTAL GENERAL		2 831	22 239 787	22 239 787

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	2 400			2 400
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	65 449			65 449
Terrains		13 042			13 042
Constructions sur sol propre		7 096 019	614 149		7 710 168
Installations générales agencements aménagements constr.		1 756	58		1 814
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 230 746	84 295	2 763	2 312 278
Installations générales agencements aménagements divers		34 306	5 653		39 959
Matériel de transport		4 327			4 327
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		181 016	17 394		198 410
	TOTAL	9 561 212	721 548	2 763	10 279 998
	TOTAL GENERAL	9 629 061	721 548	2 763	10 347 847

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	614 149				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	58				
Instal.techniques matériel outillage indus.	84 295				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 653				
Matériel de bureau informatique mobilier	17 394				
	TOTAL	721 548			
	TOTAL GENERAL	721 548			

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	13 361		13 361
Autres immobilisations financières	4 460		4 460
Autres créances clients	43 629	43 629	
Personnel et comptes rattachés	108	108	
Taxe sur la valeur ajoutée	107 288	107 288	
Débiteurs divers	77 840	77 840	
Charges constatées d'avance	201 195	201 195	
	TOTAL	447 881	17 821

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	830	830		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	235 721	57 612	178 109	
Fournisseurs et comptes rattachés	315 415	315 415		
Personnel et comptes rattachés	76 322	76 322		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 338	28 338		
Taxe sur la valeur ajoutée	15 174	15 174		
Autres impôts taxes et assimilés	14 075	14 075		
Autres dettes	12 166 480	12 166 480		
TOTAL	12 852 356	12 674 247	178 109	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	906 522			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	15.0000	95 931			95 931

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 80 ans
Agencements	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 15 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 822
Autres créances	70 051
Total	72 873

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	276
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 318
Dettes fiscales et sociales	64 958
Total	84 552

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	201 195
Total	201 195

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Employés	36
Total	40

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	324 730	1 210
Dont entreprises liées	319 994	1 210

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	235 721
Total	235 721

Les dettes sont garanties par une hypothèque immobilière, par un nantissement des titres et par nantissement du fonds de commerce.

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

NEANT

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Hypothèses retenues :

- départ à la retraite à l'âge entre 65 et 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over moyen
- taux d'augmentation des salaires de 2%
- taux d'actualisation de 4,10 %
- taux de charges moyen de l'entreprise de 28,51 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		11 917	

ANNEXE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
PVG	SARL	359 283	23 Place Jean Premat 74220 LA CLUSAZ